



Pyrénées-Atlantiques

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 19 septembre 2016 à 18 heures à la Mairie sous la présidence de Monsieur Fabien MINVIELLE, Maire.

Présents : Claudine PELLET, Philippe SOUBIELLE-CLOS, Jean-Pierre SARRABERE, Anne VIDAL-GIRAUD, Patrice MAZQUIARAN, Nicolas LE BORGNE

Absents excusés : Gérard SCHNEIDER, Francis BERGERET

Procurations : Gérard SCHNEIDER à Jean-Pierre SARRABERE, Francis BERGERET à Philippe SOUBIELLE-CLOS

Absente : Monica FERNANDES

ORDRE DU JOUR

1/ Délibération vente parcelle à l'Office 64 de l'Habitat

Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 4 octobre 2013 relative à la construction de 6 logements collectifs locatifs avec l'Office 64 de l'Habitat. Il donne lecture de l'avant-projet de compromis de vente du terrain situé à côté de la mairie : la Commune de Livron vend à l'Office 64 de l'Habitat, le terrain d'une superficie d'environ 1 206 m², terrain détaché de la parcelle cadastrée section C, n° 650 d'une surface globale de 2 840 m². Un document d'arpentage est en cours.

L'Office 64 érigera sur le terrain un bâti comprenant 6 logements (4 T2 et 2 T3). La vente est soumise aux conditions de l'octroi à l'Office 64 de la décision de financement de l'Etat, du Conseil Départemental et de la commune de Livron ainsi que de l'obtention du permis de construire.

Après en avoir entendu les explications complémentaires et en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise le Maire à signer l'avant-projet du compromis de vente,
- décide de vendre le terrain d'environ 1 206 m², terrain détaché de la parcelle section C n° 650 à l'Office 64 de l'Habitat pour l'euro symbolique dont il sera fait abandon par la commune,
- charge le Maire d'effectuer toutes les démarches pour la réalisation de cette opération,
- désigne Madame Claudine PELLET, adjointe au Maire, pour signer l'acte en la forme administrative sanctionnant le transfert de propriété.

Le Maire donne compte rendu de la rencontre du 14 septembre avec Monsieur Fraud de l'Office 64 et du cabinet d'architectes ACTA. Les travaux devraient débuter 2^{ème} trimestre 2017 et se terminer en mai 2018.

2/ Choix du nom de la future réalisation des 6 logements

Le Conseil Municipal décide de nommer la future réalisation des 6 logements : résidence de l'Arriou, impasse Arriou de Prat.

QUESTIONS DIVERSES

- Courrier adressé au SDEPA pour l'éclairage public de l'arrêt de bus chemin Cantey
- Travaux enfouissement des lignes de l'arrêt de bus du chemin Cantey jusqu'à Barzun
- Remerciements à Monsieur Patrick BOUE pour avoir passé l'épaveuse au chemin de Hours
- Tableaux de l'église : seront déposés le mardi 27 septembre 2016 (Anne Vidal-Giraud, Nicolas Le Borgne, Patrice Mazquiaran)
- Réunion PLUI à Lourenties le 26 septembre 2016 à 20 h
- Distribution du bulletin municipal
- Réunion commission action sociale le 23 septembre à 18 h

Séance levée à 18h40



Le 21 septembre 2016